

Spanish Presidency of the European Union

OSCE Permanent Council No. 818
Vienna, 24th June 2010

Réponse de l'Union européenne au Vice-Premier ministre de la République de Moldavie

L'Union européenne souhaite chaleureusement la bienvenue à S.E. M. le Vice-Premier ministre de la République de Moldavie, M. Osipov, au Conseil permanent et le remercie de son intervention.

L'Union européenne attache une importance toute particulière à ses relations avec la République de Moldavie. Elle réaffirme sa volonté d'approfondir et de renforcer son association politique et son intégration économique avec la République de Moldavie, y compris dans le cadre du Partenariat oriental. Elle se réjouit du lancement en janvier dernier des négociations en vue de signer un nouvel accord d'association entre l'UE et la République de Moldavie qui inclut l'objectif d'une zone de libre échange complète et approfondie.

Le Conseil de coopération UE-République de Moldavie qui s'est tenu à Luxembourg le 15 juin a réaffirmé la qualité de nos relations. Il a notamment été l'occasion de lancer le dialogue sur la libéralisation des régimes de visas.

L'Union européenne souligne l'importance du respect des standards démocratiques et félicite les autorités moldaves d'avoir consulté la Commission de Venise du Conseil de l'Europe alors qu'elles cherchaient à définir une solution à l'impasse constitutionnelle dans laquelle la République de Moldavie se trouve. L'UE espère que le référendum sur l'article 78 de la Constitution moldave, qui régit les modalités d'élection du Président de la République, et les élections parlementaires et présidentielles qui le suivront permettront de renforcer la stabilité politique de la République de Moldavie.

L'Union européenne se félicite des réformes entreprises par le gouvernement de la République de Moldavie. Les actions des autorités pour assurer le respect des droits de l'homme, notamment de la liberté d'expression et de la liberté des médias, ainsi que le respect de l'Etat de droit doivent être poursuivies vigoureusement. L'UE incite les autorités moldaves à continuer à coopérer étroitement avec la mission de l'OSCE à Chisinau et avec les institutions de l'OSCE. Elle souhaite en outre poursuivre son dialogue avec la République de Moldavie sur les Droits de l'Homme et sa coopération dans le domaine de la justice, de la liberté et de la sécurité.

L'Union européenne appelle de ses vœux la reprise dans les plus brefs délais et sans condition des négociations formelles entre les parties dans le format «5 + 2», seul cadre permettant de garantir la transparence et la légitimité nécessaires pour négocier une solution

durable. Dans ce but l'Union européenne soutient les efforts entrepris par la présidence en exercice et la mission de l'OSCE.

L'Union européenne entend prendre toute sa part à la recherche d'un règlement politique du conflit transnistrien fondé sur la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République de Moldavie, notamment à travers son Représentant spécial, M. Kálmán Mizsei, et en poursuivant la mission EUBAM d'assistance technique au contrôle de la frontière entre la République de Moldavie et l'Ukraine qui joue un rôle stabilisateur dans l'ensemble de la région. L'UE rappelle la déclaration du 17 mai 2010 de Mme Ashton et son intérêt pour les propositions présentées par la République de Moldavie dans son aide mémoire sur le conflit transnistrien. Si un accord politique global était trouvé, l'UE étudierait la manière la plus appropriée de soutenir sa mise en œuvre sur le terrain.

L'Union européenne appuie pleinement la politique de la main tendue du Gouvernement de la République de Moldavie à l'égard des autorités de Tiraspol. C'est pourquoi elle a décidé en février de suspendre temporairement les interdictions de visa visant certains responsables transnistriens dans l'attente de progrès de la part de Tiraspol sur la mobilité des personnes, la situation des établissements d'enseignement roumanophones en Transnistrie et la reprise des négociations dans le format «5+2». L'UE encourage les parties concernées à continuer les démarches entreprises dans cette perspective.

La résolution des conflits gelés dans l'OSCE doit être une priorité pour tous les Etats participants afin de renforcer la sécurité en Europe. L'Union européenne espère que le processus de Corfou et le possible Sommet y contribueront.

L'Union européenne reste profondément préoccupée par les développements des derniers mois dans la région de Transnistrie, en particulier l'arrestation du journaliste Ernest Vardanian et les manœuvres d'intimidation à l'encontre de la société civile. Elle appelle une nouvelle fois au plein respect des libertés fondamentales dans la région.

En conclusion, l'Union européenne remercie S.E. le Vice-Premier ministre de la République de Moldavie, M. Osipov, pour son intervention.

Los países candidatos TURQUÍA, CROACIA*, la ANTIGUA REPÚBLICA YUGOSLAVA DE MACEDONIA* e ISLANDIA; los países del Proceso de Estabilización y Asociación y los países candidatos potenciales, ALBANIA, BOSNIA Y HERZEGOVINA, MONTENEGRO y SERBIA; el país de la Asociación Europea de Libre Comercio y miembro del Espacio Económico Europeo, NORUEGA; al igual que GEORGIA se suman a esta declaración.

*Croacia y la Antigua República Yugoslava de Macedonia siguen perteneciendo al proceso de Estabilización y Asociación.